

[Text]

increase it. It seems to me that five members on the steering committee should be adequate, but we are open to suggestions.

Senator Godfrey: What about a quorum? Is it automatically four?

Mr. Desmarais: Yes.

Senator Godfrey: Why?

Mr. Desmarais: It has been decided that there be 12 members of the committee and that the quorum be four.

Senator Godfrey: I meant for the steering committee.

The Chairman: I never heard a quorum mentioned for a steering committee. The steering committee can be composed of simply the chairman and the deputy chairman, or the chairman, deputy chairman and one or two other members of the committee.

Will somebody move the motion that is on the agenda for the composition of the steering committee?

Senator Godfrey: I so move, Mr. Chairman.

Mr. Chairman: It is moved by Senator Godfrey that the steering committee be composed of the chairman, the deputy chairman and three other members appointed by the chairman after the usual consultation.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. The fourth item on the agenda is a motion to print, which is an ordinary administrative motion.

Senator Balfour: Would it be in order to move that items four through eight inclusive be adopted, Mr. Chairman?

Mr. Chairman: If everybody agrees, yes.

Senator Balfour: They are just housekeeping items.

The Chairman: Yes, they are just housekeeping matters. Item number six is a motion that we again retain the Parliamentary Centre for Foreign Affairs, which is the group that did our homework over the past few years. I hope that they will do that in the future.

Senator Leblanc: I see that item number seven is a motion that the chairman be authorized to submit a budget for the period ending March 31, 1984.

The Chairman: We have to submit a budget—which will really be a retroactive budget from December, 1983 to March 31, 1984. There are outstanding commitments on the study we commenced on high technology. I was going to ask your advice on that when we proceeded to item number nine on the agenda, but, in any event, we have to submit a budget just to carry on our own work. It was suggested we submit a budget for one year, but I would prefer submitting a budget for the fiscal year. I have never been able to understand how budgets are approved for months in advance when the money has not

[Traduction]

même formule aujourd'hui, nous pouvons par contre en augmenter le nombre. Il me semble que cinq membres devraient suffire; vos suggestions sont cependant les bien venues.

Le sénateur Godfrey: Qu'advient-il du quorum? Est-il automatiquement établi à quatre?

M. Desmarais: En effet.

Le sénateur Godfrey: Pour quelle raison?

M. Desmarais: Il a été décidé que le comité se composerait de douze membres et que le quorum serait fixé à quatre.

Le sénateur Godfrey: Je parlais du comité de direction.

Le président: Je n'ai jamais entendu parler de quorum pour un comité de direction. Ce dernier peut se composer simplement du président et du vice-président, ou encore du président, du vice-président et d'un ou deux autres membres du comité.

Quelqu'un propose-t-il la motion de l'ordre du jour concernant la composition du comité de direction?

Le sénateur Godfrey: J'en fais la proposition, monsieur le président.

Le président: Le sénateur Godfrey propose que le comité de direction soit formé du président, du vice-président et de trois autres membres nommés par le président, après les consultations habituelles.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée. Le quatrième article de l'ordre du jour est une motion d'impression. C'est-à-dire une simple motion habituelle d'ordre administratif.

Le sénateur Balfour: Serait-il conforme au Règlement de proposer que les articles quatre à huit inclusivement soient adoptés, monsieur le président?

Le président: Oui, si tous les sénateurs sont d'accord pour ce faire.

Le sénateur Balfour: Ces articles ne visent que des questions de régie interne.

Le président: C'est exact. L'article six est une motion voulant que nous conservions encore le Centre parlementaire pour les affaires étrangères, c'est-à-dire le groupe qui a accompli les travaux que nous lui avons confiés ces dernières années. J'espère qu'il continuera à faire de même.

Le sénateur Leblanc: Je constate que l'article sept est une motion voulant que le président soit autorisé à présenter un budget pour la période se terminant le 31 mars 1984.

Le président: Nous devons présenter un budget, qui sera en fait rétroactif puisqu'il vaudra pour la période allant de décembre 1983 jusqu'au 31 mars 1984. Il nous reste des engagements à remplir sur l'étude des techniques de pointe que nous avons entamée. J'allais vous demander votre avis à ce sujet lorsque nous sommes passés à l'article neuf de l'ordre du jour, mais de toute façon, nous devons présenter un budget même si ce n'est que pour poursuivre nos propres travaux. Il a été proposé que nous présentions un budget pour une période d'un an, mais je préférerais que nous le fassions pour l'année financière. Je n'ai